



Mode d'emploi Engagement de conformité Bio Cohérence Viticulteurs

Vous avez plusieurs tableaux à remplir en fonction des activités de votre ferme, **regardez bien les onglets (en bas de la fenêtre Excel)**. Les tableaux sont composés de sous-parties, faisant référence à des points précis du cahier des charges de Bio Cohérence. *Ces références sont indiquées dans les titres des sous-parties.*

Les pages "**Présentation**" et "**Général**" sont à renseigner **quelles que soient** vos activités.

A chaque **affirmation**, répondez par **Oui** ou **Non**.

Exemples :

L'ensemble de votre ferme est conduit en agriculture biologique et/ou en conversion .	Oui (si l'ensemble de votre ferme est en bio ou en conversion) Non (si une partie de votre ferme est menée en conventionnel)
Vous avez utilisé du compost de déchets ménagers du commerce.	Oui (si vous avez utilisé du compost de déchets ménagers du commerce) Non (si vous n'avez pas utilisé de compost de déchets ménagers du commerce)

Des précisions sont demandées à la suite de certaines affirmations.

Merci de les faire figurer dans la case "Justification".

N'hésitez pas à noter toute autre justification nécessaire à la compréhension de la réponse.

D'autres questions vous permettent de passer certaines affirmations, dans les cas où vous ne seriez pas concerné par ces dernières.

Exemples :

Avez-vous la responsabilité d'une collecte mixte d'œufs depuis votre ferme ? Si non, passez directement à la question 4.	Après avoir répondu, passez directement à la question 4 si vous n'êtes pas concerné par une collecte mixte d'œufs depuis votre ferme.
Avez-vous utilisé des effluents d'animaux non bio ? Si non, passez directement à la question 4.	Après avoir répondu, passez directement à la question 4 si vous n'avez pas utilisé d'effluents d'animaux non bio.

Transformation (hors vinification)

Si vous souhaitez obtenir le label pour des produits transformés, il est indispensable de nous faire parvenir une déclaration d'ingrédients pour chacun des produits.

Vous trouverez la déclaration d'ingrédients dans le dernier onglet de ce fichier, intitulé "**Annexe transformation**".

Des formules sont déjà intégrées au tableau, afin de faciliter les calculs de pourcentage.

Merci d'apporter toutes les précisions demandées.

Si une de vos productions n'était pas prise en compte par le présent formulaire, merci de le signaler au plus vite à l'association Bio Cohérence.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :

**22 avenue des Peupliers 31320 Castanet-Tolosan
Tél. 05 34 31 66 41 ou 06 72 49 22 69
alinecassan@biocoherence.fr**



ENGAGEMENT DE CONFORMITE VITICULTEUR

version mars 2017 - date d'application mars 2017

Le producteur Raison sociale :
Nom et prénom :

Commentaires

PRODUCTION

Indiquez les ateliers conduits sous les règles du cahier des charges de Bio Cohérence :

- | | | | |
|--|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Grandes cultures / Prairies | <input type="checkbox"/> Vaches allaitantes | <input type="checkbox"/> Porcs | <input type="checkbox"/> Vinification |
| <input type="checkbox"/> Fruits | <input type="checkbox"/> Vaches laitières | <input type="checkbox"/> Volailles de chair | <input type="checkbox"/> Transformation (hors vinification) |
| <input type="checkbox"/> Légumes | <input type="checkbox"/> Brebis | <input type="checkbox"/> Poules pondeuses | |
| <input type="checkbox"/> PPAM | <input type="checkbox"/> Chèvres | <input type="checkbox"/> Lapins | |
| <input type="checkbox"/> Viticulture | <input type="checkbox"/> Equins | <input type="checkbox"/> Autre(s) production(s) | |
| <input type="checkbox"/> Champignons | <input type="checkbox"/> Apiculture | <i>précisez :</i> | |

TRANSFORMATION

Listez les produits transformés que vous souhaitez labelliser Bio Cohérence :

-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Je certifie que les déclarations du présent formulaire sont exactes.

DATE :

Signature producteur :

QUESTIONS GENERALES

		Disposition	Evaluation producteur		Justification	Pièces à fournir pour vérification par le contrôleur
			Oui	Non		
Mixité de la ferme (A III)						
1.		L'ensemble de votre ferme est conduit en agriculture biologique et/ou en conversion. Si non, listez les productions non bio et précisez leur usage (commercial, autoconsommation, loisir, etc.).				
2.	2. a.	L'ensemble de votre ferme est conduit sous les règles du cahier des charges de Bio Cohérence. Si oui, passez directement à la question 3. Si non, listez les productions non conduites sous les règles du cahier des charges de Bio Cohérence et précisez-en la raison.				
	2. b.	Les productions non contrôlées pour Bio Cohérence concernent des espèces (pour les animaux) ou des variétés (pour les végétaux) facilement distinguables.				
	2. c.	La séparation entre les produits Bio Cohérence et les autres produits (au stockage et à la vente) évite tout risque de mélange ou de confusion.				
Collecte mixte des produits de la ferme (Ann I - A V)						
3.	3. a.	Avez-vous la responsabilité d'une collecte mixte d'œufs depuis votre ferme ? Si non, passez directement à la question 4.				
	3. b.	Chaque lot bio est constitué par l'ensemble des œufs propres et intacts, collectés durant la période qui sépare deux livraisons.				
	3. c.	Chaque lot bio est rendu inviolable par un scellement des emballages et accompagné d'un bordereau de livraison signé par l'éleveur et le livreur.				
	3. d.	L'ouverture des scellés est effectuée uniquement au moment des opérations de tri, de calibrage ou d'emballage.				
4.	4. a.	Avez-vous la responsabilité d'une collecte de matières premières non préemballées (autres que des œufs) depuis votre ferme ? Si non, passez directement à la question 5.				
	4. b.	La collecte d'une même matière première non préemballée est dédiée à la bio.				
Biodiversité (A VII)						
5.	5. a.	Votre ferme comporte-t-elle uniquement des cultures pérennes ? Si non, passez directement à la question 6.				
	5. b.	Les surfaces de compensation écologiques représentent au moins 10 % de la SAU. Si non, précisez le pourcentage.				
Contrats de travail (A VIII)						
6.	6. a.	Employez-vous directement des salariés ? Si non, passez directement à la question 7.				
	6. b.	Vous attestez par écrit avoir conclu un contrat de travail de droit français avec ces personnes.				Attestation sur l'honneur du producteur
Transparence (D III)						
7.	7. a.	Y a-t-il eu contamination OGM ? Si non, passez directement à la question 8.				
	7. b.	Vous avez informé le Comité de marque dans les 15 jours suivant l'obtention de l'information.				Courrier ou mail
8.	8. a.	Y a-t-il eu suspicion ou risque de contamination OGM ? Si non, passez directement à la page suivante.				
	8. b.	Vous avez informé le Comité de marque dans les 30 jours suivant l'obtention de l'information.				Courrier ou mail
Autres commentaires						

Disposition		Évaluation producteur	Justification	Pièces à fournir pour vérification par le contrôleur
		Oui Non		
Gestion des Sols et Fertilisation (B III)				
1.	Avez-vous utilisé des effluents d'animaux non bio ? Si non, passez directement à la question 4.			
2.	Ces effluents ont été compostés. ----- Si non, indiquez les cultures concernées.			
3.	3. a. Ces effluents sont-ils issus d'animaux provenant d'une autre ferme ? Si non, passez directement à la question 4.			
	3. b. Vous disposez d'une attestation sur l'honneur du fournisseur garantissant que les animaux n'ont consommé via leur alimentation ni antibiotiques ni OGM et qu'il n'y a pas eu incorporation de végétaux ou produits génétiquement modifiés ou issus d'OGM. ----- Si non, indiquez les cultures concernées.			Attestation du fournisseur par an si contrat exclusif ou par lot
	3. c. L'élevage d'origine correspond à l'un des systèmes suivants : - Herbivores : animaux ayant un accès aux pâturages - Porcs : sur litière ou plein air - Volailles : plein air ----- Si non, précisez le type d'élevage et indiquez les cultures concernées.			
4.	Vous avez utilisé du compost de déchets ménagers du commerce.			
5.	5. a. Avez-vous eu recours à la ferti-irrigation ? Si non, passez directement à la question 6.			
	5. b. La ferti-irrigation correspond uniquement à un apport ponctuel de fertilisants au niveau foliaire et/ou un apport d'oligo-éléments.			
6.	Avez-vous des productions de plein champ (y compris grandes cultures, prairies, arboriculture, etc.) ? Si non, passez directement à la question 9.			
7.	7. a. En plein champ, avez-vous mis en œuvre du désherbage et/ou désinfection des sols à la vapeur ? Si non, passez directement à la question 8.			
	7. b. Ces pratiques ont été mises en œuvre au maximum une fois tous les trois ans en plein champ. ----- Si non, indiquez la fréquence et les cultures concernées.			
8.	En plein champ, la quantité totale de fertilisants azotés apportée est inférieure à 170 unités par an et par hectare (calcul par parcelle et non en moyenne sur l'exploitation). ----- Si non, indiquez les quantités apportées et les cultures concernées.			
Productions sous serres (B III - B V)				
9.	Avez-vous des productions sous serres ? Si non, passez directement à la question 14.			
10.	10. a. Sous abri, la quantité totale de fertilisants azotés apportée est inférieure à 240 unités par an et par hectare (calcul en moyenne sur la surface totale des serres). ----- Si non, indiquez les quantités apportées et les cultures concernées.			
	11.	Vous avez introduit un engrais vert au moins une fois tous les trois ans dans la rotation des cultures sous abri.		
11.	12. a. Sous abri, avez-vous mis en œuvre du désherbage et/ou désinfection des sols à la vapeur ? Si non, passez directement à la question 13.			
	12. b. Ces pratiques ont été mises en œuvre au maximum une fois tous les deux ans sous abri. ----- Si non, indiquez la fréquence et les cultures concernées.			

13.		Vous avez chauffé les serres, hors production de plants.			
		Si oui , indiquez la période de chauffage, la température et les cultures concernées.			
Semences, matériels de reproduction végétative et plants (B IV - DI)					
14.		Vous avez utilisé des semences issues d'une sélection faisant appel au génie génétique ou aux méthodes suivantes : CMS, fusion protoplasmique.			
		Si oui, indiquez les cultures concernées.			
15.	15. a.	Cultivez-vous des espèces "à risque OGM" (maïs, soja, colza, riz, lin) sur votre ferme ? Si non, passez directement à la question 16.			
	15. b.	Les semences de ces cultures sont-elles bio ? Si oui, passez directement à la question 16.			
	15. c.	Pour ces semences non bio, vous avez demandé à votre fournisseur une analyse garantissant l'absence d'OGM, au seuil de 0,01 % (et non 0,9 % comme demandé en bio). Si non, indiquez les semences concernées.			Copie de la demande adressée au fournisseur et/ou réponse du
Mesures de précaution (D III)					
16.	16. a.	Avez-vous repris de nouvelles terres au cours des 2 dernières années ? Si non, passez directement à la question 17.			
	16. b.	Vous avez vérifié que ces parcelles n'ont pas été cultivées avec des OGM lors des 3 années précédant la reprise. Si non, indiquez les parcelles et les cultures concernées.			Attestation écrite du précédent propriétaire
17.		Vous avez stocké ou collecté des matières premières conventionnelles "à risque OGM" (maïs, soja, colza, riz, lin).			
18.	18. a.	Utilisez-vous du matériel/outil en commun avec des producteurs non bio, présentant un risque de contamination par des OGM ou des produits phytosanitaires ? (voir annexe III du cahier des charges) Si non, passez directement à la page suivante.			
	18. b.	Vous avez accordé une attention particulière au nettoyage de ce matériel. Si non, indiquez le matériel concerné.			
	18. c.	Vous avez utilisé un pulvérisateur ou un atomiseur en commun avec des producteurs non bio.			
Autres commentaires					

	Disposition	Évaluation producteur	Justification	Pièces à fournir pour vérification par le contrôleur
		Oui Non		
1.	Votre chai est 100 % bio. ----- Si non, précisez le pourcentage non bio.			
Matières premières (F I - F IX)				
2.	100 % des raisins composant les vins sont sous marque Bio Cohérence. ----- Si non, listez les cuvées non conformes et précisez l'origine des raisins non Bio Cohérence.			
3.	3. a. En dehors du raisin, avez-vous utilisé d'autres ingrédients d'origine agricole (sucre, moût concentré rectifié, etc.) ? Si non, passez directement à la question 4.			
	3. b. Y a-t-il des produits exotiques (sucre, etc.) parmi ces ingrédients ? Si non, passez directement à la question 4.			
	3. c. Ce sucre et/ou ces produits exotiques sont issus du commerce équitable. ----- Si non, listez ces ingrédients et les cuvées non conformes.			
Naturalité du vin (F IX)				
4.	Vous avez utilisé des levures exogènes (<i>seules les levures endogènes sont autorisées</i>) fraîches ou sèches lors de la vinification. ----- Si oui, listez les cuvées non conformes.			
5.	Vous avez utilisé une ou plusieurs des substances suivantes lors de la vinification : - tout produit permettant l'extraction et notamment l'ensemble des enzymes pectolytiques - copeaux de chêne - acide métatartrique - gomme d'acacia (ou gomme arabique) - argon. ----- Si oui, précisez les substances et les cuvées non conformes.			
6.	Vous avez renouvelé l'ensemble des barriques de bois la même année. ----- Si oui, précisez la fréquence de renouvellement des barriques de bois.			
7.	Vous avez eu recours à l'osmose inverse. ----- Si oui, listez les cuvées non conformes.			
Autres commentaires				